

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
 Pour six mois..... 1.50
 Pour quatre m..... 1.00

Édition Hebdomadaire
 Pour l'année.....\$1.00
 Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....0.10
 Tous les jours..... 0.05
 Trois fois par semaine..... 0.07
 Une fois la semaine..... 0.05

Avis de Naissance, Mariage ou Décès.....

Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

Bureau: 524 Rue Sussex

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 15 Avril 1886

CREDIT ENVIABLE

Les dépêches annoncent que les bons de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, placés sur le marché de Londres, ont facilement trouvé des acheteurs. L'emprunt demandé était de vingt millions de piastres: or, le délai pour soumissions n'était pas expiré que soixante millions étaient déjà offerts.

Ce fait prouve que la compagnie du Pacifique possède un crédit superbe et que les capitalistes croient fermement à sa prospérité future.

Le Pacifique est une œuvre nationale dont les intérêts touchent à ceux du pays entier, et nous avons lieu d'être fiers de ses progrès constants et des résultats magnifiques qu'il promet.

Ceux qui ont le plus raison d'en être fiers, sont les hommes d'état qui, prévoyant l'avenir et reposant les conseils de la mesquinerie, firent énergiquement les sacrifices dont le pays recueille déjà les heureux fruits. La construction du Pacifique a fait avancer le Canada de cinquante ans: c'est l'œuvre de l'administration conservatrice, et ce n'est pas son moindre titre à l'approbation du peuple canadien.

AU PARLEMENT

M. Hickey présente un bill ordinaire du Sénat, relatif aux pharmaciens.

Sir Hector Langevin, présentant un bill pour rendre plus expéditive l'émission des patentes pour les terres des Sauvages, explique que ces lettres patentes seront considérées comme les lettres patentes ordinaires et pourront être signées par le député-gouverneur ou autre officier autorisé.

En réponse à M. Royal, l'honorable M. Foster dit que le gouvernement s'occupe de protéger efficacement le poisson du Manitoba. On nommera un inspecteur à Winnipeg, et le nombre de gardiens sera augmenté. Il est proposé en outre de prohiber la pêche du poisson blanc, entre le 1er novembre et le 1er janvier, tout en permettant aux Sauvages de prendre le poisson dont ils ont besoin pour se nourrir. Des licences seront exigées pour pêcher à la seine et au file.

L'honorable M. White répond à une interpellation de M. Holton que quatre membres du bureau géologique ont été envoyés à l'exposition de Londres aux frais du département de l'agriculture et du bureau de géologie.

M. O'Brien demande copie des requêtes ou lettres adressées au gouvernement par les sauvages du lac Huron et du lac Nipissing relativement à leur droit de pêcher dans ces eaux. Il croit que les sauvages ont été injustement dépourvus de ce droit par des particuliers. M. Dawson appuie ces remarques.

M. Allen dit, à ce propos, que les sauvages devraient avoir le droit de vote, qu'on devrait les engager à se livrer à l'industrie et à abandonner la pêche comme moyen de subsistance.

donner la pêche comme moyen de subsistance.

Sir Hector Langevin promet d'attirer l'attention du département des sauvages sur cette question.

Au cours de quelques remarques sur cette motion, sir Richard Cartwright exprime l'idée que si les sauvages ne peuvent conduire leurs propres affaires, ils sont capables de conduire les nôtres: et il est convaincu que, sous la direction des enfants de la forêt, nos affaires publiques n'iraient pas plus mal qu'elles ne vont aujourd'hui.

M. Edgar, en demandant les noms des officiers de la milice canadienne, de l'armée impériale ou du bureau de la milice qui ont reçu des titres, décorations, etc., de la reine, a fait les étranges observations que voici: il ne lui plaît pas du tout que des Canadiens portent des titres qui ne leur viennent ni directement ni indirectement du peuple canadien. Nous n'avons pas besoin d'une classe aristocratique en ce pays. Il eût été plus important de conférer des honneurs à ceux qui se sont distingués durant la rébellion du Nord-Ouest: cependant, il n'y a eu de décoré que le chef distingué des troupes et le ministre de la milice. On a proposé de distribuer des médailles aux volontaires de la campagne: il craint que plusieurs ne les acceptent pas.

Les vues de l'honorable député ne sont pas du tout aristocratiques, a répondu sir Adolphe, et, tant qu'il gardera ses idées républicaines, il ne se trouvera pas dans l'embarras de refuser les honneurs qu'on voudrait lui conférer. Quand la Reine aura pris connaissance des remarques de M. Edgar, sans doute, elle changera d'idée et distribuera plus d'honneurs, tout en ayant soin de le consulter sur ceux qui les méritent. Ce n'est pas surprenant que M. Edgar attache si peu d'importance aux médailles qui doivent être accordées à nos volontaires, lui qui, en cette Chambre, a pris part pour les révoltés. Nous n'avons qu'à nous féliciter de la conduite de nos troupes et de la manière dont cette conduite a été récompensée par la Reine et par le gouvernement canadien.

M. Gault rappelle que lors de l'invasion des Péniens nos volontaires défendirent vaillamment nos foyers, et il regrette que leurs services n'aient jamais été reconnus par le gouvernement. Quand aux honneurs conférés au général Middleton et au ministre de la guerre, il les croit très mérités.

Sir Richard Cartwright n'est pas de l'avis de M. Edgar. Tant que nous demeurons sujets d'une monarchie, dit-il, nous devons accepter les distinctions honorifiques justement offertes. Il admire la conduite de nos volontaires durant les troubles, et sans prétendre qu'il faille rien dicter à Sa Majesté, il trouverait à propos de lui faire connaître indirectement la meilleure manière de distribuer les honneurs à nos volontaires.

M. Vail demande copie de la correspondance entre le gouvernement anglais et le nôtre, au sujet d'un traité entre l'Espagne et les Etats-Unis. Il se plaint de ce que le gouvernement n'ait rien fait pour avoir un traité avec les Antilles

espagnoles. Voilà deux ans qu'il attire l'attention sur ce sujet.

L'honorable M. McLelan dit qu'on ne saurait obtenir un traité, sur simple demande. Les documents requis seront produits.

Après l'ajournement, la Chambre s'est occupée de plusieurs bills. Celui de M. Charlton, relatif à la séduction, a été adopté. Un autre de M. Robertson (Hamilton), faisant un crime de laisser sans protection les trous dans la glace sur les rivières fréquentées, a subi deuxième lecture.

Sur motion pour deuxième lecture du bill de M. McCarthy, concernant les voituriers par terre, l'honorable M. Thompson demande que le bill soit retiré, pour permettre à une commission spéciale d'étudier le sujet. Le bill est retiré.

La seconde lecture est faite du bill de M. McCarthy, pour amender l'acte des chemins de fer. Enfin, M. Cameron (Huron) propose seconde lecture de son projet de loi permettant aux défenseurs, en matière de délits, de témoigner dans leur propre cause.

L'honorable ministre de la justice se déclare personnellement favorable au principe du bill, mais il suggère d'attendre que le parlement impérial, auquel un projet de loi semblable a été soumis, ait légiféré sur la matière.

M. Cameron persistant dans sa motion, le vote est pris, et elle est rejetée par 57 contre 80.

Le Sénat s'ajournera aujourd'hui pour ne se réunir que le vingt-huit du courant.

LES FAITS DU JOUR

La diphtérie fait des ravages sérieux à Québec.

M. Gladstone doit exposer demain son projet relatif à l'achat des terres en Irlande.

J. H. Arnett, surintendant de la compagnie d'express américaine est décédé subitement à Niagara.

L'Assemblée annuelle de l'association des agents d'assurance sur le feu a eu lieu mardi à Toronto.

Les travaux de la session avancent rapidement. Suivant toute probabilité les Chambres seront prorogées vers la fin de mai.

Les arbitres fédéraux sont à Québec pour continuer l'audition des causes d'expropriation sur le branchement Saint Charles. La réclamation des héritiers Young sera la première entendue.

Le comité parlementaire des privilèges et élections continue son enquête sur les accusations portées par M. Edgar contre l'honorable M. Bowell et M. White de Hastings. Les résultats, jusqu'à ce jour, des témoignages donnés ne sont pas appréciables.

Winnipeg vient d'emprunter de la banque des Marchands \$155,000 avec intérêt à 6 pour cent. Pour obtenir cet argent le conseil s'est engagé à ne rencontrer que les dépenses courantes et incontrôlables, se réservant le droit de faire paver le carré du marché et terminer l'hôtel de ville.

M. A. Davis, surintendant du chemin de fer du Nord doit quitter la compagnie du Pacifique prochainement, et sera remplacé par M. Whyte surintendant de district. La compagnie du Pacifique aurait, dit-on, offert à M. Davis la surintendance du district des Montagnes Rocheuses, mais ce dernier a refusé.

"Le meilleur est le meilleur Marché."

EN CONSEQUENCE, ALLEZ CHEZ

Pittaway & Jarvis

— POUR —

PHOTOGRAPHIES SUPERIEURES

Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent.

Etude: 117 Rue Sparks, Ottawa.

A VENDRE

Une chance toute particulière. On offre en vente les propriétés suivantes, par paiements annuels ou par loyers:

Un demi lot, No. 378-380 rue St André.
 Un demi lot, No. 26 rue St Joseph.

Bons titres, conditions faciles.

A vendre, aussi, une machine à coudre. S'adresser à Mme. M. B. Béland, 152 rue Dalhousie, Ottawa.
 7 avril 1886—tm.

PATINOIR A ROULETTES

"ROYAL."

PROGRAMME DE LA SEMAINE:

Attraits extraordinaires.

Mardi soir—Concert choisi par la fanfare complète des Gardes, portée à quarante instruments.

Judi soir—Polo, Caps et Vics, en cinq parties, les trois meilleures.

Vendredi soir—Course d'un mille.

Samedi soir—Course éliminatoire à deux et autres attractions locales.

Admission—Avant-midi et après-midi, 10 cents, patins compris. Soirée—Dames dix cents, usage d's patins 10 cent.; Messieurs 15 cents, usage des patins 10 cents.

Ouvert—Matin, 10 à 12.
 Après-midi—2 30 à 5.
 Le soir—7 30 à 10.

O'REILLY FRERES, Propriétaires.
A. S. RENNIE, Gérant.

U. N. X. L. D.

—(o)—

Voulez-vous acheter un joli nouveau CHAPEAU ou BONNET de printemps pour votre femme, fille, sœur, cousine ou tante? Pour la **Façon, la Variété** et le **Prix** allez au

"CELEBRE"

Magasin DE Modes

—DE—

WOODCOCK,

39 RUE SPARKS.

LA CONCURRENCE

— EST LA —

VIE DU COMMERCE

3,000

PIECES D'INDIENNES

A vendre en Mars et Avril

Le plus grand assortiment, les meilleurs patrons, et le meilleur marché d'Ottawa.

NOUVEAUX ET JOLIS PATRONS

A 5cts. la verge et plus.

PLUS DE 50 CAISSES

De Nouvelles et Jolies Marchandises, que nous avons importées directement de FRANCE, D'ANGLETERRE et des ETATS-UNIS. Termes: **COMPTANT.**

D. GARDNER & CIE.,

66 & 68 Rue Sparks

U. VEZINA

—Magasin d'Épicerie—

PAR EXCELLENCE.

Le soussigné informe le public en général qu'il vient de faire de

Grandes Améliorations

A son établissement, au

No. 172

Coin des rues Dalhousie et Water. Mon stock d'épicerie est maintenant des **Plus complets et des mieux Assortis.**

Vous trouverez à ce magasin tous les Sirops Calmants et Médecines Patentées des meilleures maisons de l'Europe, Montréal et des Etats-Unis.

Mes dépenses d'administration sont très minimes, conséquemment les effets sont vendus à

20 POUR CENT

Meilleur marché qu'ailleurs.

U. VEZINA,
 172 rue Dalhousie, Ottawa.

CHAPEAUX

DU PRINTEMPS

Venant d'être reçu, un grand assortiment de CHAPEAUX dans les derniers goûts et à des prix TRÈS RÉDUITS.

—AUSI—

Capots de Caoutchouc, Parasols, Circulaires en Caoutchouc pour Dames, etc.

Une visite est respectueusement sollicitée.

J. COTE,
 12 Rue Rideau

A LOUER

Un magnifique logement, au No. 28 rue Cathcart. Possession immédiate. Pour informations s'adresser au No. 52 rue Cathcart.

J. B. ARIAL

Peintre Décorateur et Tapissier.

VIEND DE RECEVOIR

10,000

ROULEAUX DE TAPISSERIES

do tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriées. La vente est faite à 15 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

—AUSI—

TOILES POUR CHASSIS

DE **TOUTE COULEUR.**

M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés.

J. L. N. GUINDON, L. L. B. AVOCAT

124 Rue PRINCIPALE, Hull

—ET—
 45 Rue MURRAY, Ottawa

Ottawa, 20 nov. 1884

DIPHTHÉRIE

— ou —

ANTI-DIPHTHÉRIQUE

Spécifique contre la Diphtérie et autres maux de gorge

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes

LA DIPHTHÉRIE VAINCUE

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables, et dignes de foi attestent l'efficacité vraie, ment étonnante de ce remède.

Préparé par le

DR. N. LACERTE,
 LEVIE, P. Q.

Prix: 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux **BENATINE** contre les hémorrhoides: Guérison certaine, remède général, en usage aux Etats-Unis et dans la France

HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE. LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA